

Rapport financier 2023



La Contre-Voie

Version 1.0 – 29 janvier 2024

Table des matières

Introduction.....	3
Budget.....	3
Budget prévisionnel.....	3
Charges.....	3
Achat de tee-shirts et pin's.....	4
Financement des serveurs.....	4
Frais bancaires et assurance.....	4
Frais de communication.....	4
Déplacements, missions et réceptions.....	5
Dons et cotisations à d'autres associations.....	5
Achat de matériel audiovisuel.....	6
Autres dépenses.....	6
Produits.....	6
Vente de marchandises.....	6
Cotisations.....	6
Collectes.....	6
Dons de personnes morales.....	7
Conférences et prestations de services.....	7
Résultat.....	7
Compte de résultat.....	7
Bilan.....	8
Valorisation du bénévolat.....	9
Méthodologie.....	9
Comptabilisation.....	9

Introduction

Ce rapport décrit l'exercice comptable de l'association La Contre-Voie du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La comptabilité est tenue à l'aide du logiciel [Paheko](#) (ex Garradin).

Budget

Budget prévisionnel

Le budget de l'association pour l'année 2023, tel que présenté et voté lors de l'Assemblée Générale de janvier 2023, était estimé à **4 800 euros**, avec la répartition suivante :

- 35 % (1 680 euros) pour l'impression de tee-shirts ;
- 6 % (285 euros) pour l'achat de flyers et affiches ;
- 7 % (325 euros) pour l'achat de pins ;
- 4 % (210 euros) pour l'achat d'autocollants ;
- 19 % (900 euros) de frais de déplacement pour proposer un remboursement des trajets de nos membres lors de conventions ;
- 4 % (200 euros) de frais de fonctionnement (banque et assurance) ;
- 8 % (375 euros) de frais techniques : serveur et noms de domaine ;
- 1 % (70 euros) pour l'achat de consommables (nourriture pour les buffets d'accueil des intervenant·e·s extérieur·e·s) ;
- 11 % (525 euros) pour l'achat de matériel audiovisuel pour la captation de nos conférences ;
- 5 % (230 euros) pour donner et cotiser à d'autres associations qui soutiennent un objet similaire au nôtre.

Pour donner plus de marge de manœuvre en cas de besoin financier, une estimation à la baisse et à la hausse de ce budget ont été réalisées, respectivement de 3 000 et de 6 600 euros.

Charges

L'association totalise **6 675,08 euros** de charges pour l'exercice 2023. Il s'agit de l'exercice comptable le plus dépensier depuis la création de l'association, mais c'est aussi celui pour lequel nous avons reçu le plus de soutien financier.

Cette section détaille les dépenses les plus importantes de l'association.

Achat de tee-shirts et pin's

La Contre-Voie a dépensé **2 737,35 euros** dans l'achat de marchandises. Une large majorité (**2 491 euros**) est consacrée à l'achat de tee-shirts à l'effigie de l'association.

L'achat de pin's représente une dépense de **246,15 euros**. Ces marchandises sont destinées à la revente sur nos stands lors de conventions et sur la plateforme [En Vente Libre](#).

Cette activité permet à l'association de financer une partie de ses actions (la revente des tee-shirts représente **19 %** de ses revenus cette année), malgré le peu de temps bénévole consacré à ce travail.

On note toutefois un **dépassement de budget** de près de 300 euros sur l'achat de tee-shirts par rapport au budget prévisionnel, dont l'estimation haute était de 2 220 euros. Ce dépassement a été approuvé par le Bureau, et justifié par la hausse des prix de nos fournisseurs.

Financement des serveurs

L'association a dépensé **268,75 euros** de prestation de services pour l'hébergement de son infrastructure : **64,75 euros** pour les noms de domaine et **204,00 euros** pour ses serveurs.

Frais bancaires et assurance

L'association doit s'acquitter de frais mensuels de tenue de compte au Crédit Mutuel ainsi que frais d'utilisation du terminal de paiement SumUp pour un montant annuel de **62,68 euros**.

Les frais liés à l'usage du terminal SumUp sont proportionnelles aux ventes réalisées avec ce dernier, la commission s'élève à **1,75 %** par transaction.

Depuis septembre, et ce pour un an, Crédit Mutuel exonère l'association des frais mensuels de tenue de compte.

Disposant d'une assurance Responsabilité Civile (Associa 3 de Crédit Mutuel) l'association a dû s'acquitter de ses frais d'assurance annuels s'élevant à **90,90 euros**. Cette assurance a été résiliée pour 2024, les montants des plafonds ne correspondant plus à notre exercice comptable.

Frais de communication

Cette année, l'association a dépensé **641,59** en frais de communication. Ces frais comprennent :

- Une série de 5 designs de 500 autocollants en noir et blanc, imprimés auprès du fournisseur [StickerDiscount](#) pour un montant de **380,40 euros** ;
- 900 flyers auprès de [Pixartprinting](#) pour **206,82 euros** ;

- **54,37 euros** d'impression d'affiches, de cartes de vœux et patrons d'origami pour nos stands.

Déplacements, missions et réceptions

La Contre-Voie a remboursé les frais de déplacement de nos membres à plusieurs occasions dans l'année pour un total de **847,54 euros**. Tous les remboursements doivent être préalablement approuvés par le Bureau.

- FOSDEM 2023 : le déplacement, les frais d'hébergement et de repas de trois personnes **488,74 euros** ;
- Geek Faeries 2023 : les frais de déplacement de trois personnes pour **86,52 euros** ;
- Camp CHATONS 2023 : le déplacement d'une personne pour **96 euros**.
 - Les frais d'hébergement et de restauration ont été pris en charge par l'association Framasoft.
 - La Contre-Voie a permis la gestion comptable du camp CHATONS en agissant comme intermédiaire de paiement pour l'organisation d'une bourse, et a ainsi transféré **1 002,40 euros** à Framasoft.
 - Ce même montant a été collecté au préalable auprès des donateurs de la bourse ;
- Numérique en communs 2023 : les frais de transport et de restauration d'une personne pour un total de **58,69 euros** ;
- Capitole du Libre 2023 : un remboursement de transports et restauration a été accordé pour deux personnes à hauteur de **101,10 euros**.

Dons et cotisations à d'autres associations

Depuis 2021, La Contre-Voie dédie 15 à 20 % de ses excédents sur l'exercice comptable de l'année précédente aux dons à d'autres associations partageant un objet similaire. *Lors de l'AG de 2022, le montant dédié à ce budget en 2023 était compris entre 190 et 270 euros.*

Le Bureau, en accord avec le Comité de Contribution, a donné un total de **260 euros** cette année, à deux associations :

- 160 euros à [Wiquaya](#), association de sensibilisation à la vie privée sur Internet pour les personnes queers/lgbti+ ;
- 100 euros à [Deuxfleurs](#), association CHATONS qui héberge des services et développe des logiciels comme Garage ;

Enfin, La Contre-Voie a effectué une adhésion de **50 euros** à la [MPP](#) (Maison des Peuples et de la Paix).

Achat de matériel audiovisuel

L'association a alloué un budget pour garantir la captation de nos futures activités et a fait l'acquisition de deux appareils :

- Un micro portatif « DJI Mic » neuf à 249 euros ;
- Une caméra « Sony Alpha 5000 » d'occasion à 250 euros.

Par ailleurs, l'association a acquis un terminal de paiement auprès de la banque SumUp pour la tenue des stands, pour un montant de 95,59 euros.

Le total des dépenses sur l'achat de matériel s'élève à **594.59 euros**.

Autres dépenses

La Contre-Voie compte également une dépense de **89.80 euros** de frais douaniers en raison d'une rétention du colis des pin's de l'association en douane, et de **29.48 euros** pour l'achat d'un étui de bâche.

Produits

L'association a totalisé **18 257,37 euros** de produits pour l'exercice 2023.

Vente de marchandises

L'association a vendu de nombreux tee-shirts sur ses stands à divers événements ainsi que sur la plateforme En Vente Libre. Ces ventes ont généré **3 438 euros** de recettes, soit approximativement **19 %** des produits de l'association.

Cotisations

En 2023, l'association a enregistré 78 adhésions, soit **910,00 euros**, contre 49 adhésions l'année dernière. Ces cotisations représentent environ 5 % des revenus de l'association.

Parmi ces 78 membres, 35 personnes ont renouvelé leur adhésion, contre 23 personnes en 2022.

Collectes

Il est possible pour toute personne physique ou morale d'effectuer un don à l'association.

Cette année, La Contre-Voie a enregistré **11 119,37 euros** de dons de 115 personnes différentes, contre 960 euros en 2022. Cette différence importante s'explique par le lancement d'une campagne de dons à la fin de l'année 2023. Les dons représentent environ 60 % des revenus annuels de l'association.

Dons de personnes morales

Lors de la campagne de dons, plusieurs personnes morales ont contribué financièrement :

- Exodus Privacy pour **333 euros** ;
- Scopleft pour **1 000 euros** ;
- Le Cloud Girofle pour **200 euros** ;
- Framasoft pour **500 euros** ;
- Kidideux qui maintient le logiciel Paheko, pour **5 000 euros**.

Conférences et prestations de services

Pour la première année depuis ses 5 ans d'existence, La Contre-Voie a été rémunérée pour ses services rendus, représentant **2 790 euros** :

- **1 190 euros** pour sept interventions de sensibilisation auprès de quatre structures différentes ;
- **1 000 euros** pour un accompagnement numérique ;
- **600 euros** pour une prestation de création de design pour un logiciel libre.

Résultat

L'association est excédentaire de **11 582,29 euros**.

Compte de résultat

Charges		Produits		
604	Achats d'études et prestations de services	268,75	706 Prestations de services	2 790,00
6064	Fournitures administratives	29,48	707 Ventes de marchandises	3 438,00
6068	Autres fournitures & matières	594,59	754 Ressources liées à la générosité du public	11 119,37
607	Achats de marchandises	2 737,35	756 Cotisations	910,00
616	Primes d'assurance	90,90		
623	Publicité, publications, relations publiques	641,59		
6238	Divers : pourboires, dons courants	260,00		
625	Déplacements, missions et réceptions	1 849,94		
626	Frais postaux et de télécommunications	89,80		
627	Services bancaires et assimilés	62,68		
6586	Cotisations (vie statutaire)	50,00		
Total charges		6 675,08	Total produits	18 257,37
			Résultat de l'exercice courant (excédent)	11 582,29

Toutes les écritures sont libellées en €.

Valorisation du bénévolat : 3 537 heures pour **90 427.30 euros**.

Total des produits et contributions bénévoles : 108 684.67 euros.

Bilan

Actif			Passif		
5115	Paielements par carte à encaisser	2 699,05	102	Fonds propres sans droit de reprise	3 561,91
512A	Compte Crédit Mutuel	10 751,39		Résultat de l'exercice courant (excédent)	11 582,29
512B	Compte SumUp	618,93			
530	Caisse	1 074,83			
Total actif		15 144,20	Total passif		15 144,20

Toutes les écritures sont libellées en €.

Capture du bilan 2023

Valorisation du bénévolat

Nous avons poursuivi en 2023 l'expérimentation de la comptabilisation des heures de bénévolat.

Méthodologie

Les travaux réalisés sont triés et valorisés sur une base horaire selon trois catégories distinctes :

Catégorie	Qualification	Description	Exemples
1 (11.65 €)	Peu qualifié (SMIC brut)	Tâche avec une faible barrière de compétences	Saisie, manutention, transport, relecture, accueil...
2 (23.30 €)	Qualifié (SMIC brut x2)	Tâche qui nécessite quelques compétences, connaissances ou une formation préalable	Animation, rédaction, traduction, organisation d'ateliers ou de stands...
3 (34.95 €)	Expert (SMIC brut x3)	Tâche avec une importante barrière de compétences	Développement, administration système, présentation d'une conférence, organisation d'une interview, graphisme...

* Au 1er janvier 2024, le SMIC horaire brut est défini à 11,65 €.

Comptabilisation

Le détail des heures est comptabilisé dans une feuille de calcul séparée et peut être restituée sur demande auprès du Bureau pour faire valoir ce que de droit.

Nom	Nombre d'heures	Valorisation
Doc	146.5	3 157.15 €
Neil	1912	50 700.80 €
Brume	977	24 802.85 €
Alex	121	3 669.75 €
Nawak	19	407.75 €
Fabien	18	396.10 €
Aldec	2	46.60 €
Nanonej	38.5	699.00 €
Denise	148	3 168.80 €
Monique	7	198.05 €
Théo	57	955.30 €
Takou	16	372.80 €
Gaël	75	1 852.35 €
TOTAL	3 537	90 427.30 €

Rédaction : Nanonej, Doc, Neil